



# PRÉFÈTE DE LA MAYENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 2 février 2024

[www.mayenne.gouv.fr/Publications/Salle-de-presse](http://www.mayenne.gouv.fr/Publications/Salle-de-presse)

### Démenti formel des propos attribués à la préfète de la Mayenne sur la vidéoprotection

L'article de presse intitulé « L'opposition dénonce le bilan de l'action municipale » (par Fred Martin) paru dans l'édition du Courrier de la Mayenne du jeudi 1<sup>er</sup> février 2024 fait état de propos qu'aurait tenus la préfète de la Mayenne à une conseillère municipale sur la vidéoprotection.

Marie-Aimée Gaspari, préfète de la Mayenne, dément avec force les propos qui lui sont prêtés dans cet article. Elle ne peut admettre d'être ainsi instrumentalisée à des fins politiques.

La préfète de la Mayenne tient à préciser que la question du renforcement de la vidéoprotection sur la commune de Laval a fait l'objet d'échanges et de constats partagés avec la ville notamment dans le cadre du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

Le renforcement de la vidéoprotection relève de la seule décision de la ville de Laval. Favorable à ce déploiement, l'État a toujours indiqué qu'il accompagnerait la ville dans sa démarche.

L'intérêt du territoire et le traitement d'un sujet aussi essentiel que la sécurité des personnes et des biens ne peuvent se trouver que dans l'action coordonnée de l'ensemble des acteurs, chacun dans le respect de ses prérogatives.

### Cabinet de la préfète

Tél : 02 43 01 50 54

Mail : [pref-communication@mayenne.gouv.fr](mailto:pref-communication@mayenne.gouv.fr)

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

16 place Jean Moulin  
53000 LAVAL

1/1

 @Prefet53

 Préfet de la Mayenne

 @prefet53